

60520 - Subventions diverses

**Proposition d'attribution d'une subvention de
fonctionnement à l'association "Les Petites Cantines"**

Rapport n° CP/2018/437

Service gestionnaire :

J350 - Service de la jeunesse et de la vie associative

Résumé :

Par délibération n° CD/2017/027 du 19 juin 2017, le Conseil Départemental a approuvé la co-construction d'une politique départementale et les orientations en faveur du soutien à la vie associative visant à encourager le rôle des associations dans le vivre ensemble, favoriser le développement de projets innovants et promouvoir l'engagement.

La rentrée des associations à Strasbourg, organisée les 22 et 23 septembre dernier, a permis d'aller à la rencontre des structures afin de poursuivre le dialogue initié par les Assises de l'Engagement.

Il a été proposé aux partenaires de cette manifestation (la Ville de Strasbourg, CUS Habitat, la Banque Populaire, la Région et le Réseau GDS) de distinguer, par l'attribution d'une subvention, une association dont l'action répond à une thématique relevant de leurs compétences respectives.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2018 à l'association "Les Petites Cantines".

1. CONTEXTE

Chaque année depuis 2010, la Maison des Associations de Strasbourg profite du week-end de la Rentrée des associations pour organiser le « Prix des Initiatives » en sollicitant les partenaires de la manifestation, soit la Ville de Strasbourg, la Région, le Département du Bas-Rhin, la Banque Populaire, CUS Habitat et le Réseau GDS. Pour chacun des partenaires, il s'agit de récompenser une structure, parmi les 300 présentes sur le site, soit pour son action en général, soit pour un projet précis, en lui remettant la somme de 1 000 euros. Les associations lauréates des années précédentes ne peuvent être primées.

2. LE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN, MEMBRE DU JURY 2018

L'édition 2018 de la rentrée des Associations a eu lieu au Parc de la Citadelle à Strasbourg les 22 et 23 septembre dernier. Dans la suite des Assises de l'Engagement et de la mise en place de sa nouvelle politique en faveur des associations, le Département du Bas-Rhin a participé activement à ce temps fort par sa présence au sein du Village Partenaires durant le week-end.

Sollicité pour prendre part au Prix des Initiatives, **le Département s'est positionné sur la thématique « Action solidaire innovante »**, dans la droite ligne des compétences qui lui sont confiées par la loi NoTRE. Membre du jury pour le Département, l'Exécutif départemental a souhaité distinguer une association nouvellement créée sur le territoire de l'Eurométropole, « Les Petites Cantines ».

3. LES PETITES CANTINES

L'action de l'Association s'inscrit pleinement dans la thématique retenue par le Département du Bas-Rhin.

Créée en juin 2018 et basée à Strasbourg, cette association fait partie d'un réseau national émergeant :

- 4 antennes ouvertes : Lyon (3) et Lille (1)
- 3 antennes en cours : Annecy, Nantes et Strasbourg

Le projet de l'antenne strasbourgeoise est d'implanter une cantine solidaire au sein d'un quartier. Restaurant participatif animé par un maître de maison, son objectif est de proposer un menu unique à prix libre chaque midi. Les habitants se retrouvent, cuisinent ensemble, apprennent à se connaître et partagent leur repas.

L'après-midi, le lieu se transforme en espace de vie sociale permettant de poursuivre les échanges ou d'accueillir un nouveau public, particuliers ou associations.

Favoriser le mélange des parcours, des profils et des quotidiens permet de créer une dynamique collective à l'échelle d'un quartier, de lutter contre l'isolement et de fédérer les individus autour de l'alimentation durable.

L'association est actuellement à la recherche d'un lieu pérenne au sein du quartier Gare à Strasbourg. Dans cette attente, elle organise des événements éphémères tous les mois. Une deuxième ouverture est d'ores et déjà prévue pour l'année 2020 à la Manufacture des Tabacs, l'association ayant remporté un appel à projet.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant total de 1 000 euros pour l'année 2018 à l'association « Les Petites Cantines ».

La commission des finances et des affaires générales, réunie le 6 décembre dernier, a émis un avis favorable.

| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------|-----------------|--|-----------------------------------|------------------|
| 43025 | 65-6574-33 | 15 000,00 € | 15 000,00 € | 1 000,00 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :
décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 1 000 € pour l'année 2018 à verser en une seule fois à l'association "Les Petites Cantines".

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY